



## COMITE TECHNIQUE INTERREGIONAL

### FO demande le report de la garde des murs sas

Ce jour le 15 septembre 2022 lors du Comité Technique Interrégional en présence de la Direction Interrégionale, FO justice a effectué une demande concernant la garde des murs de la SAS.

En effet en l'état il est **prévu** que cette dernière intervienne le **15 décembre** pour 12 agents.

Pour Force Ouvrière il faudrait reporter celle-ci pour qu'elle n'ait lieu que début 2023.

En effet la garde des murs interviendrait en **plein planning des fêtes** de fin d'année et mettra à mal inévitablement la maison d'arrêt de Caen avec un manque d'agent sur cette période.

De plus cela ne permettra même pas une mise en service effective réelle car la SAS sera elle aussi en service de fêtes !

Il apparait donc plus **cohérent de reporter celle-ci de 15 jours** afin d'avoir une sérénité sur la maison d'arrêt de Caen.

La Direction Interrégional doit nous faire retour très prochainement à ce sujet.

SLP FO Justice MA Caen  
Le : 15 septembre 2022

